

CAP DES 100

L'AGRO-
ÉCOLOGIE
EN MARCHÉ



+ de
150 000
HECTARES
DE TERRES
FRANÇAISES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT

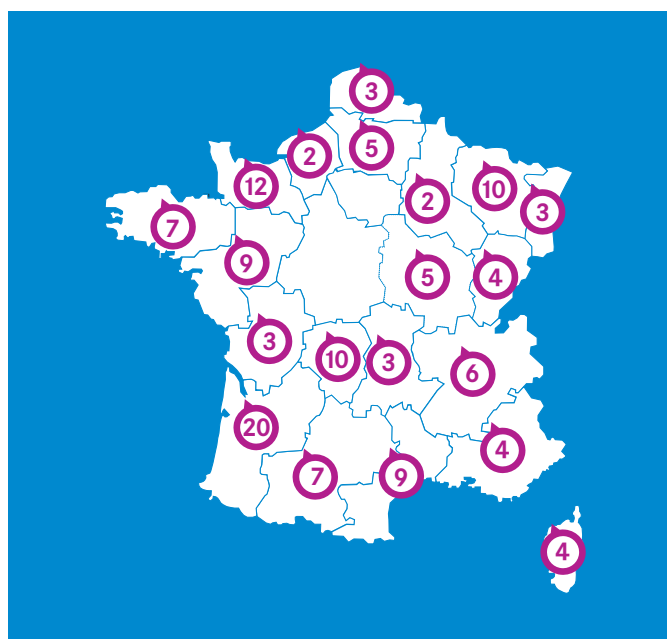
ÉTAT DES LIEUX DES RECONNAISSANCES ET DES DYNAMIQUES EN RÉGIONS

La dynamique liée aux GIEE est soutenue : **dans toutes les régions de métropole et dans la quasi-totalité des DOM, les premiers appels à projets GIEE ont été lancés.**

Au total, **plus de 200 dossiers ont été déposés.** Dans certaines régions, cette démarche a rencontré un véritable engouement : plus d'une quinzaine de dossiers déposés en **Basse-Normandie** ou en **Limousin**, plus d'une vingtaine en **Aquitaine**, en **Bretagne** ou encore en **Midi-Pyrénées**.

Depuis les 11 premiers GIEE reconnus lors du salon international de l'agriculture par le Président de la République, le Premier ministre et le ministre en charge de l'agriculture lors du salon international de l'agriculture, en février 2015, les reconnaissances de GIEE se sont succédées en région. **Ainsi, au 1er octobre, on compte 128 GIEE reconnus** : Alsace (3), Aquitaine (20), Auvergne (3), Basse-Normandie (12), Bourgogne (5), Bretagne (7 et bientôt 22), Champagne-Ardenne (2), Corse (4), Franche-Comté (4), Haute-Normandie (2), Languedoc-Roussillon (9), Limousin (10), Lorraine (10), Midi-Pyrénées (7), Nord-Pas-de-Calais (3), Pays de la Loire (9), Picardie (5), Poitou-Charentes (3), Provence-Alpes-Côte d'Azur (4) et Rhône-Alpes (6). Une trentaine de reconnaissances additionnelles sont attendues très prochainement.

Signe de la dynamique engagée, **des seconds appels à projets** (ou seconde période d'appel à projet) **sont en cours dans la grande majorité des régions.**

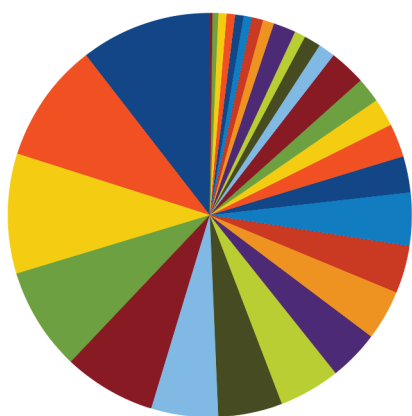


Quelques éléments sur les projets reconnus

- **Au total, plus de 2300 agriculteurs (plus de 1 500 exploitations) sont impliqués.** La taille des collectifs varie entre une petite dizaine et plus de 100 agriculteurs, avec **une moyenne autour d'une vingtaine d'exploitants agricoles par GIEE.** Dans de nombreux cas, des partenaires non-agriculteurs font également partie du collectif.
- **Toutes les productions sont représentées** (y compris l'apiculture ou les productions végétales spécialisées comme l'arboriculture ou les plantes aromatiques, plantes à parfum et médicinales); **le plus souvent, divers types de systèmes de production sont présents au sein d'un même GIEE.** Plus de **60 % des projets concernent l'élevage** (et près de 40 % plus particulièrement la polyculture-élevage). De nombreux projets associent des exploitations d'élevage avec des exploitations de cultures.
- **Les territoires de mise en œuvre sont variés du point de vue de leur échelle** (de la commune à la région) **et de leur nature** : communauté de communes, petite région agricole, aire d'alimentation de captage ou zone vulnérable, zone AOP ou AOC, parc naturel régional...
- **Une très grande diversité d'acteurs du développement agricole et rural s'est mobilisée pour porter ou accompagner ces GIEE.** On trouve en particulier : le réseau des chambres d'agriculture, le réseau des CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole), les groupes de développement tels les GDA (groupes de développement agricole), GEDA (groupes d'étude et de développement agricole), CETA (centres d'étude techniques agricole), GVA (groupements de vulgarisation agricole), le réseau des CIVAM (centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), des groupements d'agriculture biologique, des coopératives, des ADEAR (associations pour le développement de l'emploi agricole et rural), d'autres associations à vocation agricole, des associations à vocation environnementale, des bureaux d'étude...
- **Dans de nombreux cas, une structure ad-hoc** – le plus souvent une association – **a été créée pour porter le projet GIEE.**
- **Les partenariats noués par les GIEE – que ce soit au sein du collectif ou en dehors de celui-ci – sont très nombreux et très divers.** En plus des acteurs du développement agricole, sont également bien représentés : les établissements de l'enseignement agricole, les instituts techniques et organismes de recherche, les filières, les coopératives, les collectivités territoriales, les établissements publics à vocation environnementale comme les agences de l'eau ou l'ADEME, les associations environnementales...
- Focus sur les chambres d'agriculture : **parmi les acteurs les plus impliqués, on trouve les chambres d'agriculture. Elles sont associées à plus de 60 % des projets,** en tant que structure d'accompagnement, partenaire ou bien organisme chargé de la capitalisation des résultats et expériences du GIEE. En particulier, elles animent ou accompagnent techniquement 40 % des projets.

- Focus sur le réseau des CUMA : le réseau des CUMA est également très impliqué, **présent dans plus du tiers des projets**, en tant que structure porteuse du GIEE, structure d'accompagnement, partenaire ou organisme chargé de la capitalisation. En particulier, le réseau CUMA porte ou accompagne **un quart des projets**.
- **Les thèmes abordés correspondent bien aux objectifs de l'agro-écologie.** En tant que projets visant une performance à la fois économique, environnementale et sociale, à travers la mise en œuvre ou la consolidation de pratiques agro-écologiques, les projets portés par **les GIEE s'inscrivent logiquement dans plusieurs thématiques à la fois, celles-ci étant complémentaires** : diversification des assolements notamment par la culture de légumineuses, biodiversité (naturelle ou domestique), commercialisation et création de filières et signes de qualité, agriculture biologique, création d'emplois, méthanisation, gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques, gestion des bioagresseurs et alternatives aux produits phytosanitaires, etc.
- Parmi les problématiques les plus largement traitées figurent : **les systèmes économes et autonomes** (près de 40% des projets), **la diversification des assolements et l'allongement des rotations** (plus du tiers des projets), **la conservation des sols** (plus du tiers des projets), **l'autonomie en azote et le développement des légumineuses** (le tiers des projets) et **l'autonomie alimentaire des élevages** (le tiers des projets).
À noter que plusieurs projets mettent explicitement l'accent sur les échanges agriculteurs – éleveurs. **La commercialisation et la création de filières et signes de qualité (notamment le Bio)** sont des thématiques également très largement abordées (plus du tiers des projets). **La mutualisation des outils de production et l'amélioration des conditions de travail** sont également mises en avant par un grand nombre de projets.

THÉMATIQUES ABORDÉES PAR LES GIEE



- Systèmes autonomes et économes en intrants
- Conservation des sols
- Diversification des assolements – allongement des rotations
- Autonomie en azote et développement des légumineuses
- Autonomie alimentaire des élevages
- Conditions de travail
- Commercialisation et création de filières et signes de qualité
- Mutualisation des outils de production et mise en commun ou échanges de parcelles
- Agriculture biologique
- Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux produits phytosanitaires
- Méthanisation
- Biodiversité domestique et cultivée dont semences
- Économies d'énergie
- Échanges agriculteurs – éleveurs
- Circuits de proximité et système alimentaire de territoire
- Diversification des activités agricoles ou non-agricoles
- Biodiversité naturelle (dont haies et agroforesterie)
- Emploi
- Herbe
- Certification Environnementale (Haute valeur environnementale)
- Changement climatique (adaptation et atténuation) explicitement mis en avant
- Énergie renouvelable (hors méthanisation)

NOTE

Il est possible de consulter sur le site du ministère de l'agriculture :

- les calendriers des appels à projets dans chaque région
<http://agriculture.gouv.fr/appels-projets-pour-la-reconnaissance-des-giee-en-regions>
- le détail des GIEE reconnus, région par région, avec pour chacun, une fiche de synthèse
<http://agriculture.gouv.fr/liste-des-giee-par-region>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT

UNE DEUXIÈME RÉVOLUTION FOURRAGÈRE POUR LA CUMA : DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE FACILITANT L'INTÉGRATION DE LÉGUMINEUSES DANS LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

A partir de diagnostics individuels (mais réalisés collectivement) et dans une démarche de développement de l'autonomie protéique des élevages, l'objectif est de développer la culture de légumineuses, en utilisant notamment les solutions "CUMA" pour répondre aux différentes problématiques soulevées

DESCRIPTION DU PROJET

La CUMA fourragère a été créée en 1960 autour de l'activité ensilage, puis s'est développée sur d'autres activités. Aujourd'hui, certains de ses adhérents s'interrogent sur les limites de leurs systèmes, notamment au regard de la dépendance au soja. L'incorporation de légumineuses dans les systèmes de production est une solution déjà connue, mais complexe à mettre en oeuvre : reconception globale du système fourrager, nouveaux investissements, organisation du travail... L'objectif du GIEE est de tester et développer des solutions collectives à cet enjeu.

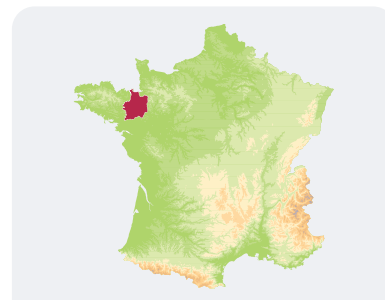
Actions prévues :

- piloter une dynamique d'innovation individuelle et collective : diagnostic du système fourrager de chaque exploitation et du territoire ; définition d'objectifs de progression et d'un programme d'expérimentation pour les atteindre ; visites, voyages d'études, interventions d'experts pour découvrir des innovations ;
- expérimenter l'introduction de légumineuses dans les systèmes de production : expérimentations individuelles et collectives ;
- capitaliser et diffuser les résultats.

L'incorporation de légumineuses dans un système ne consiste pas en une simple substitution d'une culture par une autre, elle suppose une reconception plus globale du système de production. La démarche de ce GIEE permettra ainsi à ses adhérents :

- de progresser techniquement, autant en agronomie (suivi des cultures, gestion de la fertilisation, allongement des rotations...) qu'en zootechnie (équilibre de la ration, santé animale, qualité des produits...), pour avoir un système plus performant et moins dépendant des fluctuations des cours du soja. Le coût de la ration est ainsi maîtrisé ;
- de trouver des solutions collectives, notamment en termes d'organisation du travail et d'investissements : les moyens et les risques sont mutualisés, les chantiers sont organisés collectivement et la charge de travail est plus abordable (la CUMA comporte plusieurs salariés) ;
- d'améliorer sa performance environnementale, par une meilleure gestion de l'azote et une diminution des intrants, la préservation de la qualité des ressources en eau, une meilleure gestion des adventices et la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, une meilleure couverture des sols.

Ces améliorations peuvent aussi être évaluées à l'échelle du territoire (baisse des importations de protéines végétales, diminution de l'utilisation d'engrais azotés...), par l'impact global des actions des adhérents du GIEE.



Ille et Vilaine (35)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
10

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
CUMA la Fourragère

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Elevage avicole
- ▶ Elevage bovin – orientation lait
- ▶ Elevage bovin – orientation viande
- ▶ Elevage porcin
- ▶ Polyculture-élevage
- ▶ Polyculture – polyélevage
- ▶ Agriculture Biologique

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Autonomie en azote et développement des légumineuses

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Autonomie alimentaire des élevages
- ▶ Diversification des assolements – allongement des rotations
- ▶ Mutualisation des outils de production
- ▶ Systèmes autonomes et économes en intrants

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Fédération des CUMA Bretagne-Ille-Armor

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Chambre d'agriculture 35
- ▶ Agrobio 35 (agriculteurs bio d'Ille et Vilaine)
- ▶ CETA 35 (Centre d'études techniques agricoles d'Ille et Vilaine)
- ▶ Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Semnon
- ▶ Par ailleurs : financement des actions dans le cadre de l'appel à projets 2015 du Conseil Régional de Bretagne pour l'Agriculture Ecologiquement Performante (AEP)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
10 septembre 2015

DURÉE DU PROJET
6 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Martigné-Perchaud et communes alentours

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Fédération des CUMA Bretagne-Ille-Armor

CONSERVATION DES SOLS, TRAVAIL DE GROUPE VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE

Membres d'un groupement de développement agricole en Sarthe (GDA), 22 exploitants s'engagent dans une démarche collective. Elle vise d'une part à renforcer la performance globale des exploitations par le perfectionnement technique sur l'agriculture de conservation des sols. D'autre part elle consiste à installer des échanges avec les acteurs du territoire en mettant en avant que le maintien de sols vivants a un impact positif sur la qualité de l'eau et sur la réduction de l'érosion.

DESCRIPTION DU PROJET

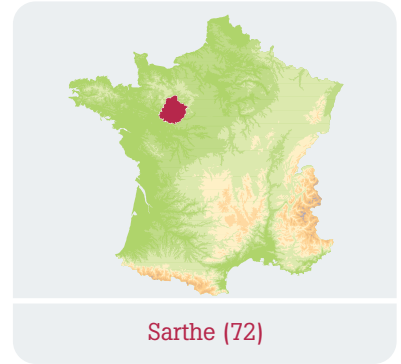
Le projet a pour objectif de pérenniser la fertilité des sols agricoles en les préservant contre les processus de dégradation en particulier contre l'érosion.

La mise en œuvre repose sur :

- la couverture maximale des sols, par les résidus des cultures précédentes ou par des plantes de couverture implantées en inter-cultures ou en couverts vivants permanents ;
- l'abandon du travail du sol pour limiter au strict minimum la perturbation de l'activité biologique, de favoriser la porosité verticale naturelle du sol et d'augmenter la matière organique ;
- l'allongement et la diversification des successions culturales, à travers l'alternance de familles de plantes (légumineuses, céréales, crucifères) et le recours aux cultures intermédiaires et aux associations de cultures.

En outre, les participants affirment une volonté de partager, au sein du GIEE, un savoir faire en matière de gestion performante de l'exploitation par des échanges sur la base d'indicateurs de performance : charges de mécanisation, heures d'utilisation d'automoteurs pendant l'année, achat de carburant.... Ils souhaitent aussi ouvrir un espace de dialogue avec les autres acteurs du territoire (collectivités locales, agence de l'eau, associations environnementales...) sur la problématique de la conservation des sols en les associant au sein d'un comité de pilotage. Enfin, ils projettent de créer un collectif d'agriculteurs experts capable de diffuser des références techniques, des outils de diagnostic et de raisonnements agronomiques pour d'autres agriculteurs.

L'intérêt du projet s'analyse sous l'angle économique, environnemental et social par la réduction des consommations d'énergie fossile, la diminution de l'artificialisation du milieu (intrants, travail du sol), la maîtrise des adventices, une moindre érosion et évaporation des sols, la préservation de la fertilité, l'amélioration de la biodiversité mais aussi la mutualisation des savoir-faire et la diffusion de pratiques agro écologiques.



Sarthe (72)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
22

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
GDA Saint Calais

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Élevage avicole
- ▶ Élevage bovin – orientation lait
- ▶ Élevage bovin – orientation viande
- ▶ Polyculture-élevage
- ▶ Grandes cultures (céréales)

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Conservation des sols

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Biodiversité domestique et cultivée
- ▶ Échanges agriculteurs – éleveurs

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

TRAME : association de développement agricole et rural

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Université du Maine, Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD), Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols (AREAS) du Pays de Caux, FRGEDA Pays de la Loire, TRAME, APAD Perche
- ▶ CIVAM Sarthe, société Approflex, Communauté de Commune de St Calais, Pays de Perche sarthois, Fédération de la chasse, Sarthe Nature Environnement

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
3 juillet 2015

DURÉE DU PROJET
3 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Canton de Saint Calais

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Association TRAME

L'AGRO-ÉCOLOGIE POUR GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ DANS LES EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ELEVAGE EN ASTARAC

Dans la poursuite du projet « Mobilisation collective pour l'agro-écologie », 33 exploitants en systèmes de polyculture-élevage, désireux d'améliorer leur système par la mise en place de techniques propres à l'agro-écologie sur leurs exploitations, constituent l'Association Agro-écologie En Astarac début 2015 pour mettre en place plusieurs actions qui permettront d'améliorer la performance sur les exploitations du territoire, à travers l'acquisition de l'autonomie alimentaire et la baisse générale des charges relatives aux intrants.

DESCRIPTION DU PROJET



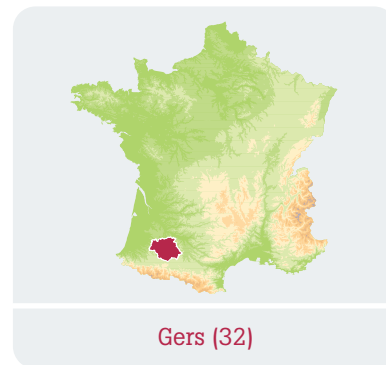
Le projet a été initié par un groupe d'éleveurs gersois désireux d'innover et de modifier leurs pratiques afin d'améliorer leurs performances économiques et environnementales. L'acquisition de l'autonomie alimentaire, notamment en protéines et la baisse de l'achat d'intrants sont les principaux objectifs recherchés par ce groupe, avec comme résultat attendu une augmentation des marges et une meilleure structuration du paysage agricole.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe d'exploitants et la Chambre d'agriculture du Gers mettent en place différentes actions permettant de faire évoluer pas à pas les pratiques de ses membres. Dans un premier temps, un état des lieux est effectué sur les différentes pratiques déjà mises en places par certains membres, afin de trouver des dynamiques communes et des compétences internes.

Par la suite, l'animation du groupe est prévue par l'organisation de journées techniques, de sessions de formations et de voyages pédagogiques afin de permettre aux exploitants de s'approprier les concepts et les techniques agronomiques innovantes. En parallèle, des essais en champ sont menés à bien afin d'obtenir des références. L'ensemble des données et références collectées seront valorisées par la rédaction de fiches et d'articles techniques à destination de l'ensemble des agriculteurs du territoire. Les travaux effectués au sein du groupe seront également présentés au fur et à mesure du projet à l'occasion de colloques.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la performance :

- d'une part, la baisse des intrants et l'acquisition de l'autonomie alimentaire du troupeau permettra de faire évoluer les performances économiques des exploitations. D'autres pistes sont également travaillées telles que la simplification du travail du sol ou la valorisation des produits en circuit de proximité ;
- ensuite, les performances environnementales des exploitations du groupe évoluent au travers d'un changement de pratiques impulsé par le groupe tel que la production des aliments azotés pour le troupeau sur l'exploitation (diminution de l'empreinte environnementale) ou la couverture maximale des sols (diminution de l'érosion des sols et de la pollution de l'eau) ;
- enfin, le soutien des exploitations de polyculture-élevage qui constitue un tissu socio-économique très important dans cette région ainsi que le travail en groupe induit par ce projet, constituent une amélioration des performances sociales.



Gers (32)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
33

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association Agro-écologie En Astarac

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture-élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Autonomie alimentaire des élevages

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Conservation des sols
- Circuits de proximité et système alimentaire de territoire
- Agriculture biologique
- Semences (autonomie, diversité...)

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture du Gers

PARTENAIRES ENGAGÉS

- Institut technique ARVALIS
- Coopérative agricole régionale AGRO D'OC
- EPL (établissement public local) de Valentées de Mirande

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
22 juillet 2015

DURÉE DU PROJET
3 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Région naturelle de l'Astarac – Rivière Basse

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture du Gers

L'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations est un outil informatique accessible librement et gratuitement par internet. C'est un outil de développement agricole, qui a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion autour des performances de leur exploitation, de leurs pratiques et leurs démarches, mais aussi d'estimer leur degré d'engagement dans l'agro-écologie. Il peut également faciliter l'animation d'un groupe autour du concept d'agro-écologie ou nourrir la réflexion dans la construction d'un projet agro-écologique.

Cet outil, réalisé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et par l'ACTA, est issu du travail collectif d'un grand nombre d'acteurs de la recherche et du développement en agriculture. Il repose sur les connaissances scientifiques et techniques des instituts techniques et de l'INRA, ainsi que de l'expérience et des compétences des membres du comité de pilotage du projet agro-écologique et de leurs réseaux.

Testé par 500 exploitants entre avril et mai 2015, après des améliorations, il est désormais en ligne à l'adresse suivante : www.diagagroeco.org

UN OUTIL POUR QUOI ET POUR QUI ?

Cet outil a été conçu pour :

- ➔ les agriculteurs, seuls ou en groupe, qui s'interrogent sur l'état de leur système et sur ses évolutions possibles ;
- ➔ les conseillers agricoles et les enseignants, qui y trouveront un support de discussion et d'animation pour faciliter les échanges autour de l'agro-écologie.

Cet outil ne remplace pas l'homme ! Il sert à guider les agriculteurs dans un questionnaire, mais les résultats doivent être resitués par rapport au contexte de l'exploitation. Il a pour objectif de soulever des questions et des pistes de réflexion. Les réponses sont ensuite à réfléchir localement et à adapter au cas par cas.

Les résultats du diagnostic élaboré à l'aide de cet outil sont personnels : les données saisies restent anonymes et ne font pas l'objet d'utilisations individuelles. Il est possible de les partager avec d'autres personnes (par exemple un conseiller ou les membres d'un collectif d'agriculteurs), après avoir indiqué explicitement dans l'outil le choix des personnes autorisées à consulter les données.

Il ne s'agit pas d'un outil de certification. Il n'y a pas de lien entre les résultats du diagnostic et les aides dont bénéficient les agriculteurs le cas échéant.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Trois modules constituent le cœur de l'outil :

- ➔ un module « pratiques », afin de porter un regard sur les pratiques mises en œuvre sur l'exploitation ;
- ➔ un module « performances », pour réfléchir aux performances économiques, environnementales et sociales de l'exploitation ;
- ➔ un module « démarches », pour s'interroger sur les moyens engagés pour faire évoluer l'exploitation (recherche d'information et de formation, actions collectives...).

Ces trois modules sont indépendants. Les utilisateurs peuvent tous les utiliser ou choisir celui ou ceux qui les intéressent. Une fois l'ensemble des trois modules complété, deux autres modules complémentaires deviennent accessibles :

- un module « synthèse », afin d'estimer son degré d'engagement dans un projet agro-écologique ;
- un module « pistes de progrès », si l'utilisateur souhaite aller au-delà d'un diagnostic et commencer à réfléchir à ce qu'il peut mettre en œuvre pour aller plus loin dans l'agro-écologie. Ce module permet soit de partir d'une performance à améliorer et d'identifier alors des pistes de pratiques pouvant y contribuer, soit de partir d'une pratique à mettre en place et d'identifier alors l'impact que cela pourrait avoir sur les performances de l'exploitation.

L'AGRO-ÉCOLOGIE EN MARCHÉ

Les événements à venir

> **17 DÉCEMBRE 2015**

(ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt)

2^E JOURNÉE NATIONALE DE L'AGROFORESTERIE : Lancement d'un plan national de développement de l'agroforesterie

Le 17 décembre 2015, à l'occasion de la 2^e Journée nationale de l'agroforesterie, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dévoilera le Plan national pour le développement de l'agroforesterie en France.

L'agroforesterie est une pratique agricole qui consiste à associer des arbres (arbres, haies, ripisylves, pré-vergers,...) et des cultures et/ou des animaux sur une même parcelle. Pratique ancestrale, l'agroforesterie connaît un nouvel essor dans les campagnes aujourd'hui car elle permet à la fois une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.

À l'issue de la COP21 (du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris-Le Bourget), le ministre entend envoyer un message fort à l'attention des territoires et acteurs ruraux français, en donnant une impulsion décisive à l'expansion de l'agroforesterie en France. Par ses effets sur le climat, sur le sol, sur l'eau, sur la biodiversité, sur les paysages notamment, l'agroforesterie est ainsi une composante importante du projet agro-écologique pour la France, contribuant également à l'initiative « 4 pour 1000 », par enrichissement du sol en matières organiques, et stockage du carbone par les différentes parties des arbres associés aux cultures ou à l'élevage.

Le 17 décembre prochain, le ministre précisera ainsi les grandes lignes de ce plan national piloté par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), les associations spécialisées en agroforesterie, et l'INRA.

En savoir plus sur l'agroforesterie : <http://agriculture.gouv.fr/lagroforesterie-comment-ca-marche-0>



> MI-DÉCEMBRE

REMISE DES TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE 2015

Cette année, les *Trophées de l'agriculture durable*, créés par le ministère en charge de l'Agriculture en 2008, ont fait peau neuve pour devenir les *Trophées de l'agro-écologie*. Bien plus qu'un changement de nom, ces Trophées visent à mettre à l'honneur des démarches collectives, à travers la distinction de 3 catégories de prix :

- ▶ **le Grand prix de la démarche collective** : qui distingue et valorise l'action collective d'agricultrices et d'agriculteurs engagés dans l'agro-écologie ;
- ▶ **le Prix de l'innovation** : qui récompense la démarche individuelle d'un exploitant ou d'une exploitante particulièrement innovant dans ses pratiques agro-écologiques.
Nota Bene : pour la 1^{re} fois, les élèves de l'enseignement agricole ont été invités à déposer leur candidature.
- ▶ **la Mention spéciale du jury** : qui distingue une structure d'accompagnement des exploitations agricoles (chambre d'agriculture, organisme de développement agricole et rural, collectivité territoriale,...).

La sélection se faisant en deux temps (régional puis national), les candidats avaient jusqu'au 15 septembre 2015 pour déposer leurs dossiers. Le jury national se réunira ensuite mi-novembre afin de désigner les lauréats nationaux, pour une remise officielle des Trophées 2015 de l'agro-écologie par le ministre à la mi-décembre.

En savoir plus sur les Trophées de l'agro-écologie :

<http://agriculture.gouv.fr/stephane-le-foll-lance-la-premiere-edition-des-trophees-de-lagro-ecologie>

.....

> 14 DÉCEMBRE 2015

(INRA Paris)

COLLOQUE Les légumineuses : pour des systèmes agricoles et alimentaires durables

Contribuant au projet agro-écologique pour la France, l'ouvrage *Les légumineuses - Pour des systèmes agricoles et alimentaires durables* sera présenté le 14 décembre prochain à l'occasion d'un colloque de restitution des travaux à l'INRA Paris.

Piloté par l'INRA, Terres Inovia (institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières, ex-CETIOM et ex-UNIP réunis) et le ministère en charge de l'Agriculture, **cet ouvrage scientifique et technique de référence nationale sur les légumineuses** a été réalisé par le groupe « légumineuses », établi initialement dans le cadre du Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement (CORPEN), est composé principalement de membres de l'INRA, des instituts techniques et d'établissements de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire. Ce travail collaboratif (une trentaine d'auteurs et de co-auteurs sont intervenus dans leur domaine d'expertise).

Portant sur les impacts de l'introduction de légumineuses dans les systèmes de production français, ces travaux viendront ainsi inaugurer en avance les débats qui rythmeront l'année 2016, déclarée année internationale des légumineuses par les Nations unies.

Traitant de tous les types de légumineuses - à graines (protéagineux, légumes secs, soja), fourragères (luzerne, sainfoin) et prairiales, et **mêlant à la fois les approches agronomique, zootechnique, environnementale, économique, jusqu'à l'assiette du consommateur à travers les apports des légumineuses dans l'alimentation humaine**, cette publication se veut surtout une « brique légumineuse » - jusqu'à présent manquante, à la réflexion globale sur la gestion de l'azote au niveau du territoire français.

.....